

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : plus de 11 000 dépistages réalisés dans 147 établissements pour personnes âgées en Occitanie

Les premiers cas confirmés de COVID-19 dans des EHPAD ont amené l'Agence régionale de santé Occitanie à mobiliser immédiatement l'expertise gériatrique des CHU de Toulouse et de Montpellier, pour tirer les leçons de ces premières situations et pour mettre en œuvre une stratégie globale de prévention, de prise en charge et d'appui pour l'ensemble des établissements pour personnes âgées de la région. Cette stratégie est mise en place depuis la fin du mois de mars.

Dans ce cadre, très rapidement, une campagne de dépistage a été organisée dans ces établissements. En Occitanie, ce dépistage va au-delà des recommandations nationales : dès qu'un cas est confirmé soit parmi le personnel soit parmi les résidents, l'ensemble des résidents et du personnel est testé.

147 établissements pour personnes âgées testés en Occitanie

La région Occitanie compte 838 EHPAD. A ce jour, 240 d'entre eux ont signalé au moins un cas possible de Covid-19 via le portail national des signalements d'événements indésirables. Ces données sont consolidées et analysées par les équipes de Santé Publique France.

En réponse à ces signalements, le dispositif régional de dépistage est déjà déployé dans 147 établissements pour personnes âgées de la région (EHPAD, unités de soins de longue durée, EHPA, résidences autonomes et résidences services). Au 22 avril, 88 actions de dépistages sont terminées, 59 sont en cours. A ce jour, près de 6500 résidents et plus de 4 700 agents ont été testés. Au total, ces tests ont permis de confirmer à ce stade 582 cas positifs au Covid-19 parmi les résidents et 277 cas positifs parmi les personnels testés. Ces mesures de dépistage s'étendent progressivement à l'ensemble des établissements concernés, selon l'apparition et le signalement des cas.

Ces signalements issus des établissements pour personnes âgées de la région nous amènent également à déplorer à ce jour 139 décès survenus dans ces établissements. Comme le rappelle Santé Publique France, cet indicateur reste à interpréter avec précaution : il s'agit de décès de personnes âgées dont le test a été positif au Covid-19, mais aussi de personnes âgées qui pouvaient présenter des symptômes sans avoir pu être testées avant leur décès.

Mobilisation des ressources de santé de proximité

Ces résultats s'accompagnent localement d'un renforcement des mesures de protection et de confinement déjà en place dans ces établissements qui hébergent tous des personnes âgées fragiles face au virus. Les différentes formes d'appui aux établissements impactés s'organisent via les plateformes « Covid Personnes âgées » mises en place dans chaque département. Ces plateformes interviennent pour déclencher la réalisation de tests biologiques dans ces établissements pour personnes âgées dès qu'un cas y est confirmé.

Avec le soutien des groupements hospitaliers de chaque territoire, elles mobilisent aussi les ressources de santé de proximité en fonction des résultats, pour renforcer la prise en charge des personnes âgées touchées (équipe mobile de gériatrie, Hospitalisation à domicile, équipes mobiles et/ou territoriales de soins palliatifs, etc.).

Cette campagne de dépistage organisé dans les établissements pour personnes âgées est déployée notamment grâce à une multiplication par 10 des capacités régionales des laboratoires d'analyses biologiques : la mobilisation générale de tous les laboratoires publics et privés a permis de passer d'une capacité de dépistage par biologie moléculaire ("RT-PCR") de 1 000 tests/jour au début de l'épidémie à 10 000 tests/jour aujourd'hui en Occitanie.

Protection renforcée pour les visites

Depuis cette semaine, conformément aux orientations nationales, les visites à un proche en EHPAD se réorganisent progressivement, sur décision des directeurs concernés et après concertation avec leurs équipes soignantes. Ces visites devront se dérouler dans de strictes conditions de sécurité, et être adaptées au regard de la situation épidémique dans chaque EHPAD. Tout le monde ne pourra pas rendre visite à son proche en même temps et cela se fera en appliquant strictement tous les gestes barrière, pour protéger à la fois les résidents et les personnels.

VERBATIM

Regards croisés d'experts régionaux

Pr Hubert BLAIN
Gérialre
CHU DE MONTPELLIER



« Une organisation sans précédent pour protéger du coronavirus les EHPAD »



Pr Yves ROLLAND
Gérialre
CHU DE TOULOUSE

« Une mobilisation importante et à la mesure des risques en EHPAD »

Quelle est votre analyse de la situation actuelle dans les EHPAD de la région ?

« En moins d'un mois, une organisation sans précédent a été mise en place sous l'égide de l'ARS Occitanie pour former les soignants sur les mesures visant à empêcher l'entrée et la diffusion du virus et organiser précocement des tests auprès des résidents et des soignants pour couper les voies de transmission du virus »

« Les EHPAD ont su prendre la mesure des risques et s'organiser en un temps record face à des contraintes importantes et évolutives. Les procédures de dépistages sont maintenant connues et les modalités de dépistage peuvent se déployer dans toute la région grâce à une mobilisation générale »

Quel est le défi essentiel des prochaines semaines pour la prise en charge de nos aînés ?

« Le défi sera d'organiser toutes les mesures nécessaires pour que le déconfinement progressif des résidents se déroule en toute sécurité et que les résidents puissent bénéficier de tous les traitements préventifs et curatifs vis-à-vis du coronavirus en attendant le vaccin »

« Les EHPAD devront garder, pour les résidents comme pour les soignants un haut niveau de vigilance durant les mois à venir. Parallèlement, prévenir les complications du confinement (déclin moteur, cognitif, l'anorexie, la dépression..) doit être discuté en équipe pour chaque résident »